



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
DECA BFC - Subvention supplémentaire

DECA BFC est l'incubateur régional de la recherche publique. Il fait ainsi partie des 19 incubateurs nationaux de la recherche publique.

Il développe des parcours d'accompagnement pour des startups en incubation à travers du conseil individualisé mais aussi lors d'opérations collectives comme avec des ateliers de l'entrepreneuriat et des retours d'expérience d'alumnis au profit des incubés.

DECA BFC a étoffé depuis sa création son offre en adressant aussi des projets innovants issus ou liés à la recherche privée, même si la majorité des projets sont issus ou liés à la recherche publique.

Son offre d'accompagnement s'est enrichie également depuis 2024 avec un nouveau programme « Parcours GO », spécifique à la levée de fonds et les financements européens, ainsi qu'un accompagnement post-incubation pour apprendre à « pitcher » devant des investisseurs.

Depuis sa création fin 2017, DECA BFC a accompagné sur Dijon métropole 54 projets, 39 startups créées et 114 emplois générés. Le territoire représente plus d'un tiers de son activité.

La convention avec Dijon métropole est triennale sur la période 2024-2026 portant sur un montant d'aide à hauteur de 75 000 euros équivalent au financement de prestations dédiées pour les startups, moyennant 5 projets aidés par an. La subvention de 15 000 euros allouée par la métropole permet de financer des prestations stratégiques nécessaires à la consolidation du projet de création (étude de marché, brevet, réglementation, business model, etc.). Cette aide est versée moyennant la contribution active de Dijon métropole aux comités de sélection et de suivi.

Un des objectifs de la convention de partenariat entre DECA BFC et Dijon métropole est d'augmenter le flux des projets incubés chez DECA BFC. La structuration de l'écosystème local d'innovation avec des acteurs nouveaux comme l'agence d'attractivité DBI, le cluster Santenov Dijon Bourgogne mais aussi le Pôle universitaire d'innovation (PUI) se traduit par leur rôle clé joué dans la détection de projets innovants et l'attractivité croissante de l'écosystème local d'innovation. La collaboration de ces acteurs avec DECA BFC est fructueuse puisque les objectifs fixés à 15 projets incubés sur la période 2024-2026 ont été dépassés. Un bilan a été transmis le 6 novembre dernier à l'attention du Président de la métropole faisant état de 15 projets déjà incubés sur 2024 et 2025, avec déjà 7 projets deeptech actuellement en pré-incubation prévus de candidater en comité de sélection en 2026. Parmi eux, des innovations majeures sont concernées issues des laboratoires de l'UBE (technologies quantiques, agroalimentaire et medtech).

Il vous est ainsi demandé dans le cadre du renouvellement futur de la convention triennale 2027-2029 d'accompagner cette dynamique et prévoir un appui redimensionné de Dijon métropole correspondant à 7 projets incubés par an.

Dans l'intervalle, et pour permettre à au moins un projet supplémentaire considéré comme le plus mature d'entrer en phase d'accompagnement à l'incubation, il vous est demandé d'approuver le versement supplémentaire de 15 000 euros à DECA BFC correspondant à une partie des prestations dont pourra bénéficier 1 nouveau projet incubé courant 2026.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** une subvention supplémentaire pour un nouveau projet qui intégrera l'incubation 2026 chez DECA BFC conformément à l'article 6 de la convention 2024-2026 ;
- **d'autoriser** le versement de 15 000 € à DECA BFC pour accompagner un nouveau projet selon les termes de la convention 2024-2026 ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document permettant l'attribution de cette nouvelle subvention ;
- **de dire** que les crédits seront pris sur le budget 2025.

SCRUTIN	POUR : 42	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	